

| Axe du programme | Chapitre de cours correspondant | CM * | TD ** |
|--|---------------------------------|------|------------------|
| 1) Les structures de l'économie coloniale | Chap. 1 | | Dossier 1 |
| 2) La parenthèse historique 1962-1965 | | | |
| 3) La SAD sur la période 1966-1979 <i>Partie 1 : Orientations fondamentales et modes de régulation économique</i> | Chap. 2 | | |
| 4) La SAD sur la période 1966-1979 <i>Partie 2 : Le bilan économique et social</i> | | | |
| 5) Les premières réformes économiques (Période 1980-1985) | Chap. 3 | | |
| 6) Le premier contre-choc pétrolier et la crise financière de la fin des années 1980 | Chap. 4 | | |
| 7) Les premières réformes structurelles de la fin des années 1980 (Période 1987-1988) | | | |
| 8) La période d'auto-ajustement (Période 1989-1993) | Chap. 5 | | Dossier 2 |
| 9) La période d'ajustement structurel (Période 1994-1998) | Chap. 6 | | Dossier 2 |
| 10) De l'embellie financière au second contre-choc pétrolier (Période 1999-2014) | Chap. 7 | | Dossier 3 |
| 11) De la politique d'austérité au mouvement populaire du <i>Hirak</i> (Période 2015-2019) | Chap. 8 | | Dossier 4 |
| 12) L'économie algérienne à l'épreuve des transformations du système international : <i>Évolutions récentes et perspectives</i> (Période 2020 à nos jours) | Chap. 9 | | 1 |

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté SECG

Département des Sciences Économiques

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

L2 Économie (2023-2024)

Section B

M. CHALANE Smail

CHAPITRE 2 (Partie 2) :

La Stratégie Algérienne de Développement (SAD)
sur la période 1966-1979 : *Un bilan contrasté*

- Encore aujourd'hui, la « période Boumédiéniste » de l'histoire économique de l'Algérie fait l'objet de beaucoup de controverses.
- D'un côté, il y a les « nostalgiques », qui *idéalisent* cette période...
- ... de l'autre, il y a les « négationnistes », qui *refusent de reconnaître* les acquis économiques et sociaux de la période.
- Nous tenterons dans ce qui suit de dresser un bilan « réaliste » et « contrasté » de cette période, i-e : qui tient compte aussi bien des acquis que des insuffisances de cette expérience de développement des années 70''.

1. Des progrès incontestables...

- Sur le plan industriel, les acquis sont incontestables. Les faits sont là pour le rappeler :
 - De 1967 à 1978, le PIB a été multiplié par 2 en termes constants grâce essentiellement à l'industrie.
 - En à peine une décennie, un appareil industriel à multiples secteurs et parfaitement intégré a été construit.

Appareil de
production
industriel
diversifié

- ✓ Sidérurgie
- ✓ Métallurgie
- ✓ Industries mécanique/électronique
- ✓ Matériaux de construction
- ✓ Industrie agroalimentaire
- ✓ Textiles et cuire...

- À la fin des années 70'', les acquis en matière de diversification et d'intégration économique sont incontestables.
- En à peine une décennie, la gamme de produits industriels que le pays fabrique désormais lui-même s'est considérablement élargie, avec des tracteurs, des wagons, des camions, des bus, des câbles électriques et téléphoniques, des réfrigérateurs...

Autres réussites...

- Une croissance économique remarquable, avec un PIB qui a crû de 6,5% en moyenne durant cette période.
- Une forte réduction du chômage, qui est passé de 35% en 1972 à 18% en 1978.
- Plus de 100 entreprises nationales et 1200 entreprises régionales sont créées pour développer de nombreux secteurs : sidérurgie, bâtiment, mécanique, agroalimentaire, tourisme, électronique...

2) ... mais beaucoup de déceptions

Limite 1 : *Surinvestissement et multiplication des surcoûts*

- À partir de 1967, l'Algérie entame 2 décennies d'investissement public massif.
- Des taux d'investissement exceptionnel :
 - 67-69 → 26,4% du PIB
 - 70-73 → 33,5% du PIB
 - 74-77 → 46,04% du PIB
 - 78-79 → 54,7% du PIB
- *Qu'est-ce qui a permis des taux d'investissement aussi important ?*

- Cette tendance au surinvestissement et à la multiplication des projets a été encouragée par l'aisance financière de l'époque, avec :
 - des recettes d'exportation d'hydrocarbures en hausse (avec le premier «choc pétrolier» à partir d'octobre 1973) ;
 - et un accès facile à l'endettement international.
- En plus de cette conjoncture internationale particulièrement favorable, aucun seuil de rentabilité n'était exigé des projets d'investissement ou des entreprises publiques.
- Dans l'esprit des décideurs de l'époque, il n'y avait aucune crainte de perte ou d'échec, qui viendrait freiner le rythme d'investissement.

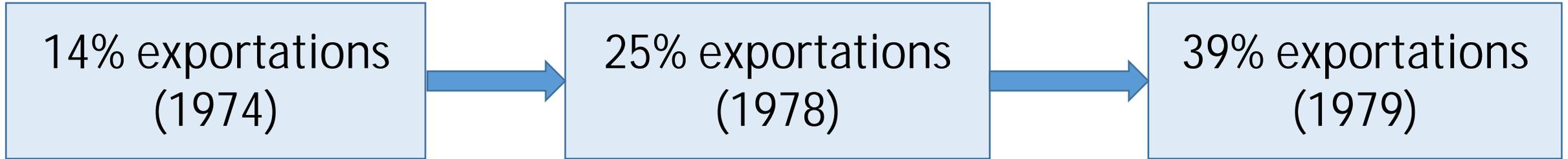
- Au surinvestissement s'ajoute un problème beaucoup plus grave : **la multiplication des surcoûts.**
- Ainsi, durant les 3 premiers plans de développement (67-77), le coût réel des programmes d'investissement a été **multiplié par 2,75 par rapport aux prévisions.**
- Cette multiplication des surcoûts dans la réalisation des projets d'investissement a été encouragée par la relative facilité de leur prise en charge.

Limite 2 : Une industrialisation financée essentiellement à partir de *ressources externes*

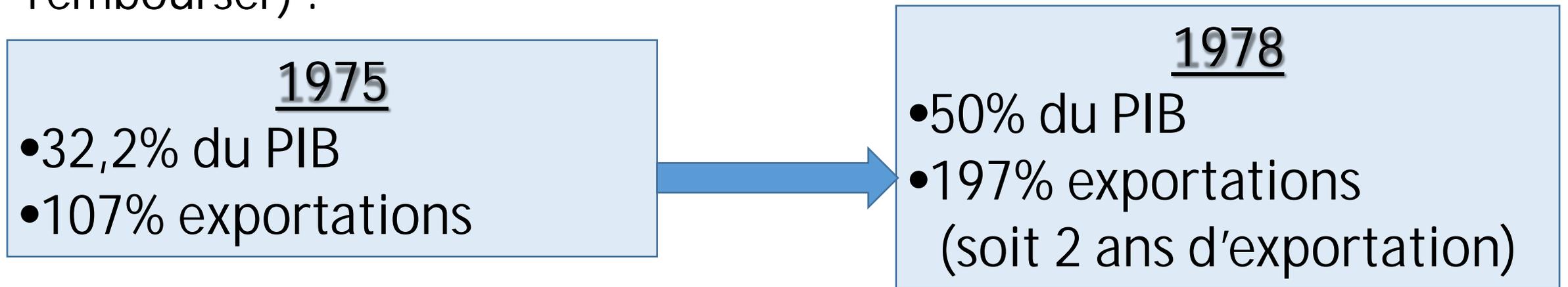
- La SAD s'est appuyée sur le secteur des hydrocarbures pour financer les investissements :
 - ✓ soit DIRECTEMENT à travers les recettes d'exportations...
 - ✓ ... ou INDIRECTEMENT comme « gage » lors des opérations d'emprunt international.
- Le problème qui se pose est que cette dépendance financière externe ne s'est pas réduite avec le temps (comme cela aurait dû être le cas) : 79% entre 1967-1969 → 60% entre 1970-1973 → 77% entre 1974-1977.

- L'exportation des hydrocarbures était donc considérée à l'époque comme étant la **principale source d'accumulation**.
- C'est ainsi à partir des surplus réalisés dans le secteur des hydrocarbures qu'allaient être financés les programmes d'investissement dans tous les autres secteurs.

- Pour apprécier le poids « asphyxiant » de la dette extérieure, il suffit de suivre l'évolution du service de la dette (i.e. le total des remboursements annuels = capital + intérêt) :



- Évolution de la dette extérieure (stock de la dette = ce qui reste à rembourser) :



- Le poids de la dette est tel qu'il rend très vulnérable l'économie algérienne.

Limite 3 : Une *répartition incohérente* des investissements

- Conséquence des investissements *de grande ampleur, hautement capitalistique* avec des *technologies hypersophistiquées* :
 - Faibles investissements dans l'agriculture ;
 - Exode rural ;
 - Faible création d'emplois ;
 - Endettement massif ;
 - Renforcement du rôle mono-exportateur d'hydrocarbures.

Limite 4 : Compression de la demande sociale

- Sur le plan social, l'Algérie a fait le choix d'une politique d'austérité.

Politique sociale d'austérité

Demande sociale comprimée (pénuries récurrentes de biens de consommation, blocage des revenus, interdiction de grèves...)

Faiblesse (relative) des investissements sociaux (éducation, santé, logements...)

- Cette politique d'austérité est justifiée à l'époque par les importants efforts d'investissement (près de 50% du PIB en moyenne sur la période 67-79).
- Malgré une baisse importante du taux de chômage durant les années 70", les conditions d'existence du plus grand nombre ne se sont pas vraiment améliorées à cause de cette politique d'austérité.
- Mais à l'époque, cette rigueur a été **relativement accepter par la majorité de la population**, qui croyait encore au projet de développement.

QUESTIONS DE COURS /
CONSIGNES DE RÉVISION
POUR L'EXAMEN

- Les supports de cours qui vous sont communiqués ne sont qu'une synthèse, un résumé de la matière étudiée, qui reprend donc uniquement les principaux repères historiques de l'évolution de l'économie algérienne depuis l'Indépendance.
- Ils ne constituent pas en l'état un support de révision « opérationnel » pour préparer l'examen final du module.
- En partant des *questions de révision données à la fin de chaque chapitre*, essayez de préparer des **fiches de révision « personnelles »** à partir :
 - de ce *résumé du cours* (et éventuellement du *polycopié complet*) ;
 - des prises de notes lors du cours ;
 - et des dossiers documentaires traités en TD.

- L'examen final du module est constitué d'une dissertation (notée 12 points) et d'une question directe (notée sur 8 points).
- Il vous sera proposé trois (3) sujets de dissertation *au choix*.
- Il sera ainsi demandé à l'étudiant de choisir un (1) sujet et de rédiger une dissertation en mobilisant les connaissances et les informations pertinentes pour traiter le sujet.
- La dissertation doit comporter nécessairement une introduction, un développement structuré (avec un plan adapté) et une conclusion.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Des points seront ainsi attribués à la présentation de la copie, à la cohérence textuelle et à la correction de la langue (voir la *Note méthodologique n° 3*).

QUESTION DE RÉVISION

La SAD a-t-elle été à la hauteur des espoirs qu'elle a soulevés ? Quel bilan (réussites et échecs) peut-on en tirer ?